

Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Les membres commencent à présenter des propositions pour l'ordre du jour de la CM8

Les membres ont commencé à présenter des propositions pour la prochaine Conférence ministérielle (CM8) qui se tiendra du 15 au 17 décembre. Jusqu'à présent, elles émanent pour la plupart des pays en développement, et comportent notamment des éléments proposés pour l'Aide pour le commerce dans le cadre du commerce et du développement déposés par le Groupe des PMA, mais également une décision destinée à faciliter la future accession des PMA à l'OMC. On pense que les décisions proposées ci-dessus à l'égard de ces deux sujets ne créeront probablement pas de problèmes. Cependant, c'est le libellé proposé pour la franchise de droits et l'absence de contingent ainsi que le coton qui devraient vraisemblablement créer davantage de controverse.

Les PMA lancent un appel aux pays développés pour qu'ils accordent « un accès aux marchés significatif sur le plan commercial pour au moins 97 pour cent des produits originaires des PMA » et « d'une manière progressive, un accès aux marchés FDSC pour les 3 pour cent restants de produits originaires de tous les PMA, au plus tard à la fin de la période de mise en œuvre, et spécification, produit par produit, des dates auxquelles ils accorderont un accès aux marchés FDSC pour les 3 pour cent restants de produits originaires de tous les PMA, d'ici à la présentation par les Membres de leurs projets de listes complètes de concessions ».

Des sources bien informées déclarent que le Bangladesh et le Lesotho sont en train de négocier des modalités sur la façon de faire progresser la question de la franchise de droits et de l'absence de contingent. Les États-Unis ont toujours prétendu, quoique derrière des portes closes, que le Lesotho et d'autres membres du African Growth Opportunity Act (AGOA) les ont implorés de ne pas s'entendre sur la franchise de droits et l'absence de contingent parce qu'ils craignent la concurrence du Bangladesh dans le secteur des textiles. Si le Bangladesh et le Lesotho parviennent à s'entendre sur la franchise de droits et l'absence de contingent, ils peuvent créer un certain élan pour faire inclure cet élément dans la récolte hâtive, d'après ce que disent les sources.

Pour ce qui est du coton, les pays du C-4 (Bénin, Burkina-Faso, Tchad et Mali) comme il est convenu de les appeler, ont demandé le statu quo pour les niveaux actuels de soutien interne au coton qui ont un effet de distorsion sur le marché mondial. Ils ont demandé que l'on gèle ces subventions « comme mesure provisoire » avant la mise en œuvre complète de la décision à laquelle on est parvenu lors de la Conférence ministérielle de Hong Kong et qui enjoint aux membres de s'attaquer à la question du coton de façon ambitieuse, expéditive et spécifique, afin de faire en sorte que les subventions intérieures ayant un effet de distorsion des échanges pour le coton soient « réduites de façon plus ambitieuse que tout ce qui est convenu selon la formule générale, et mises en œuvre sur une période plus brève que celle qui s'applique généralement ».

La plupart des observateurs conviennent qu'une entente sur le coton, comme celle que demande le C-4, ne recueillera probablement pas le soutien des États-Unis en ce moment, et ceci bien qu'à Cannes les dirigeants du G-20 aient enjoint à leurs ministres du Commerce respectifs de s'attaquer aux questions préoccupantes pour les pays moins avancés en invoquant le paragraphe 47 de la Déclaration de Doha, et d'en faire rapport lors de leur Sommet qui se tiendra en juin 2012 au Mexique.

Les fonctionnaires ont déclaré que la date limite pour la présentation des points devant être examinés lors de la CM8 a été reportée à la mi-novembre.

Accord pour l'accession de la Russie à l'OMC

À la suite de l'accord conclu avec la Géorgie le 2 novembre à propos des observateurs internationaux à la frontière entre la Russie et la Géorgie (Abkhazie et sud de l'Ossétie), la Russie a clos son accession à l'OMC le 10 novembre, attendant uniquement que les ministres du Commerce ratifient officiellement l'accord d'ensemble lors de la prochaine Conférence ministérielle qui se tiendra du 15 au 17 décembre. La Russie s'est engagée à réduire graduellement son soutien MGS de 9 milliards de dollars par an en 2012 à 4,4 milliards de dollars d'ici 2018.

CT pour la viande

La Russie appliquera des contingents tarifaires (CT) au bœuf (530 000 tonnes métriques de bœuf congelé et 40 000 tonnes de bœuf frais et réfrigéré par an), au porc (400 000 tonnes d'importations de porc frais, réfrigéré ou congelé et 30 000 tonnes de parures de porc par an) et à la volaille (250 000 tonnes de poulet avec os congelé et 100 000 tonnes de poulet désossé congelé ainsi que 14 000 tonnes de viande de dindon par an).

Les tarifs contingentaires et hors contingent pour chaque produit seront établis comme suit (les tarifs hors contingent figurent entre parenthèses) :

- pour le bœuf, 15 % (et 55 %)
- pour le porc, zéro (et 65 %)
- 25 % (et 80 %) pour certains produits de volaille sélectionnés

Certains de ces contingents sont également assujettis aux affectations par pays : les États-Unis et l'UE recevront tous deux un contingent de 60 000 tonnes de bœuf congelé, tandis que 29 000 tonnes de bœuf frais et réfrigéré seront réservées à l'UE. La Russie a déclaré qu'elle pourrait remplacer le CT par un droit uniforme de 27,5 % sur les importations de bœuf.

L'UE obtient la plus forte affectation annuelle du contingent de poulet désossé congelé, soit 80 000 tonnes. Dans ce cas aussi, la Russie pourrait éliminer le CT et appliquer un taux uniforme de 37,5 % aux importations. Pour le porc, le CT sera remplacé par un taux maximum uniforme de 25 % à partir du 1^{er} janvier 2020.

Session extraordinaire formelle du Comité de l'agriculture

La première session extraordinaire du Comité de l'agriculture depuis le départ de l'ambassadeur Walker, qui est rentré à Wellington en juin, devrait se tenir pendant la matinée du 18 novembre. La principale raison de cette réunion consiste principalement à ce que les négociateurs en agriculture élisent officiellement leur nouveau président, l'ambassadeur John Adank, qui est également de Nouvelle-Zélande.

Dans l'état actuel des choses, un seul point figure à l'ordre du jour, mais ce dernier pourrait éventuellement être modifié au début de la réunion afin de comprendre des sujets supplémentaires. Les fonctionnaires ont déclaré que les délibérations sur des points tels que les questions devant être examinées comme « récolte hâtive » lors de la CM8, c.-à-d. le coton, etc., pourraient également être abordées.

Prochains événements

- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 17 novembre 2011, 21-22 mars, 20-21 juin, 26-27 septembre 2012
- Session extraordinaire du Comité de l'agriculture, 18 novembre 2011
- Conseil général de l'OMC, 1^{er} et 2 décembre 2011
- Conférence ministérielle de l'OMC (CM8), 15-17 décembre 2011

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter :

www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.cbhema.com.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

